



Le Syndicat mixte de gestion de la Seine Normande



Assemblée générale de l'ASYBA
28 septembre 2021

- A. Présentation du Syndicat mixte de gestion de la Seine Normande (SMGSN)
- B. Présentation de l'étude de définition de la stratégie GEMA

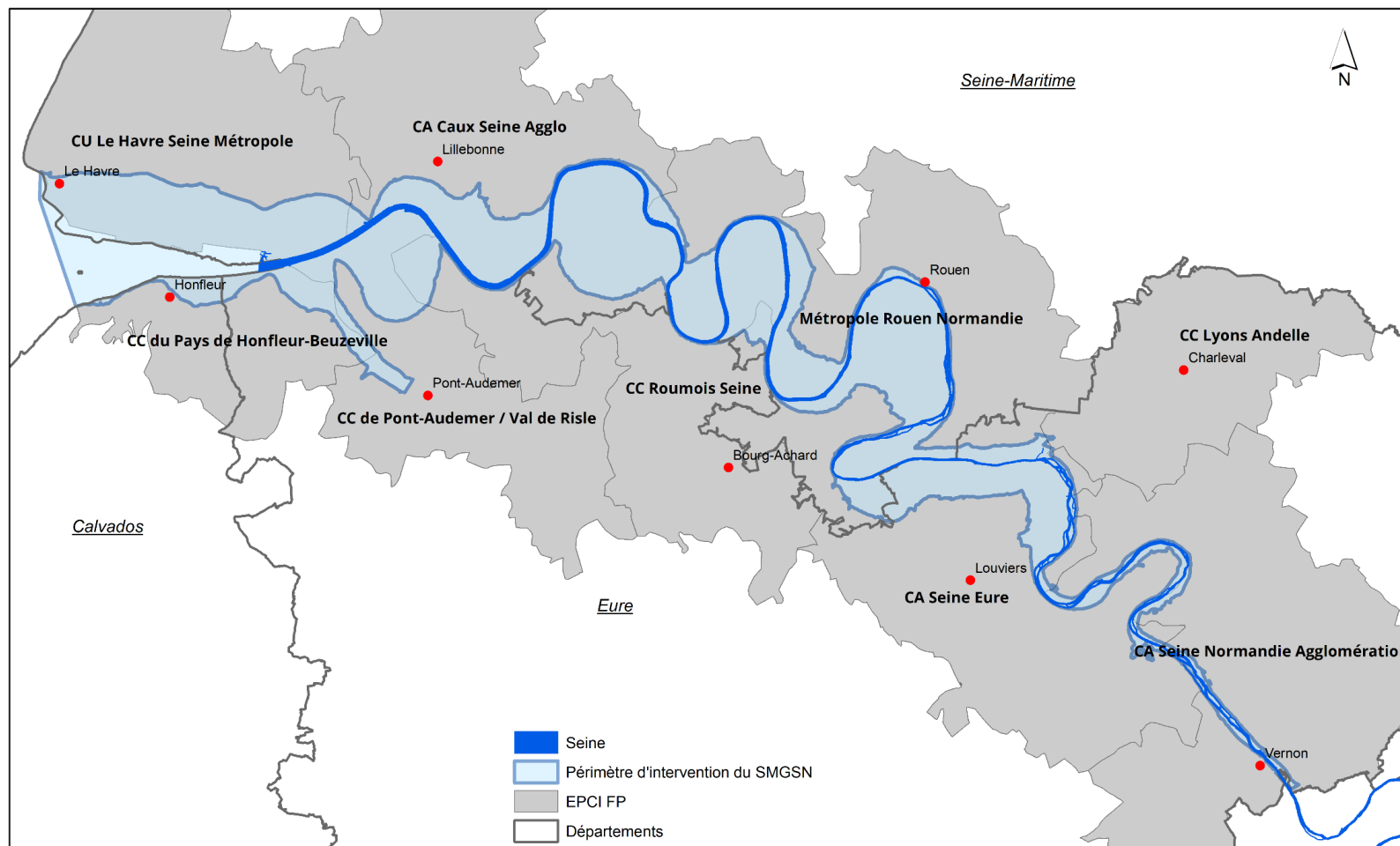
1 - Le Syndicat Mixte de Gestion de la Seine Normande

➡ **Syndicat de préfiguration (durée limitée à 3 ans : 2020-2022)** créé par arrêté préfectoral le 18 décembre 2019 avec pour objectif d'aboutir à un [syndicat de plein exercice en janvier 2023](#)

➡ **Principales missions du Syndicat de préfiguration :**

- ✓ **Élaborer les nouveaux statuts du syndicat**
- ✓ Conduire les études d'amélioration de la connaissance en matière de GEMAPI sur la Seine.
- ✓ Élaborer les schémas stratégiques de gestion du risque inondations et de gestion des milieux aquatiques pour l'axe Seine normand avec l'appui du Comité d'Orientation.

**EPCI FP concernés par le périmètre du
Syndicat mixte de gestion de la Seine Normande**



© SMGSN - Août 2021 - Reproduction interdite



2 – la gouvernance

■ Clé de répartition

- ✓ **50 %** Départements avec ventilation au prorata de la population
- ✓ **50%** EPCI- FP avec ventilation au prorata de la population

■ Comité syndical

- ✓ 11 délégués titulaires + 11 suppléants
- ✓ Un titulaire et un suppléant par collectivité avec vote plural

*Objectif de la préfiguration : promouvoir des **décisions** partagées par tous pour créer le SM de plein exercice.*

Membres	Nombre de voix / répartition financière
Conseil départemental de la Seine Maritime	34
Conseil départemental de l'Eure	16
Métropole Rouen Normandie	21
CU Le Havre Seine Métropole	12
CA Seine Normandie Agglomération	4
CA Seine Eure	5
CA Caux Seine Agglo	3
CC Roumois Seine	2
CC Pont Audemer, Val de Risle	2
CC du Pays de Honfleur Beuzeville	1
CC Lyons Andelle	1
TOTAL	100

2 – la gouvernance

Un **comité d'orientation** pour accompagner les réflexions stratégiques

Composition statutaire :

- ☐ 11 membres du Syndicat
- ☐ Services de l'État
- ☐ Agence de l'Eau Seine-Normandie
- ☐ Conservatoire du Littoral
- ☐ Haropa – Port de Rouen
- ☐ Haropa – Port du Havre
- ☐ Voies Navigables de France
- ☐ GIP Seine Aval
- ☐ Département du Calvados
- ☐ Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande

+ d'autres structures qualifiées associées

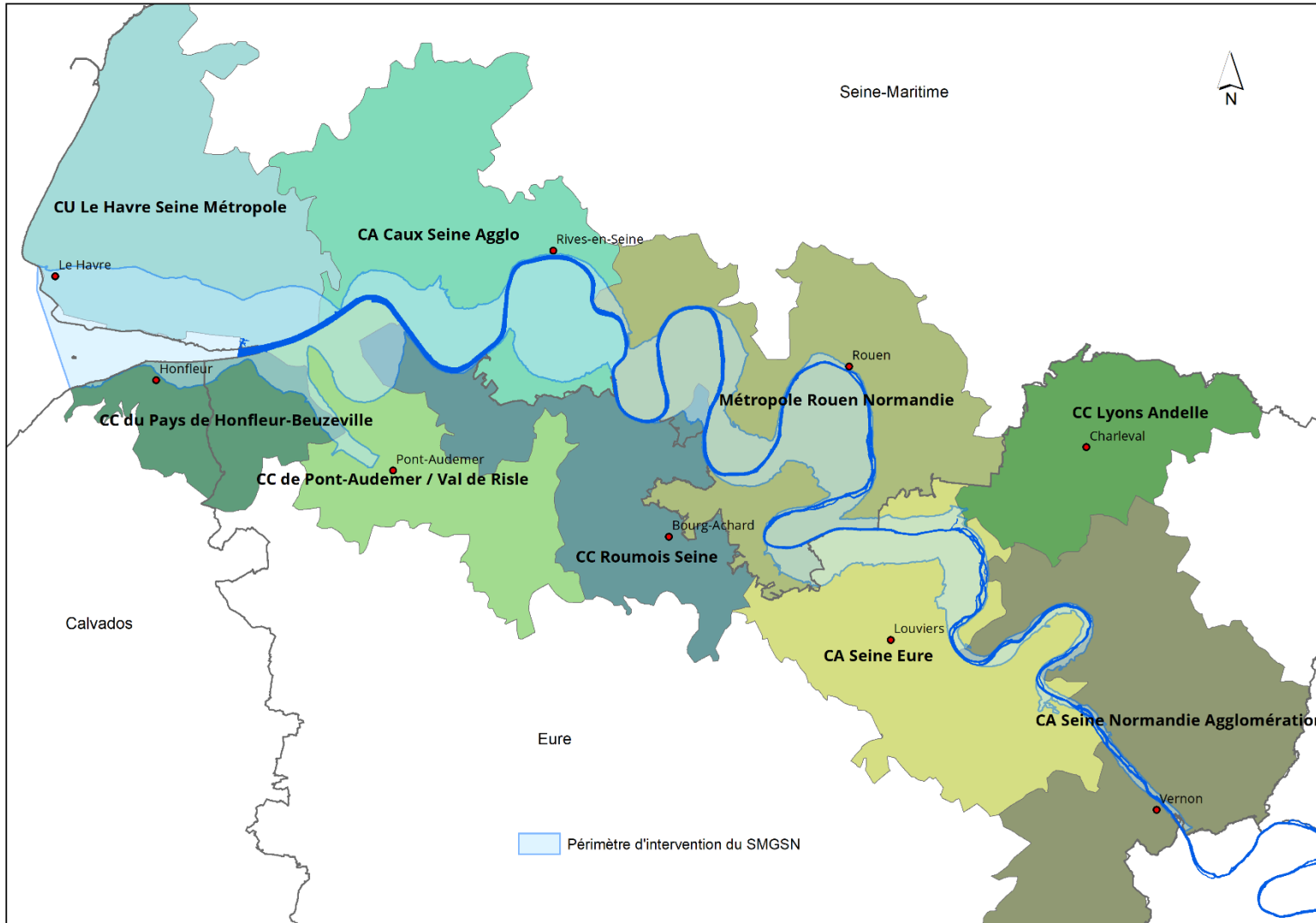
Conservatoire d'espaces naturels de Normandie

Maison de l'Estuaire

ASYBA

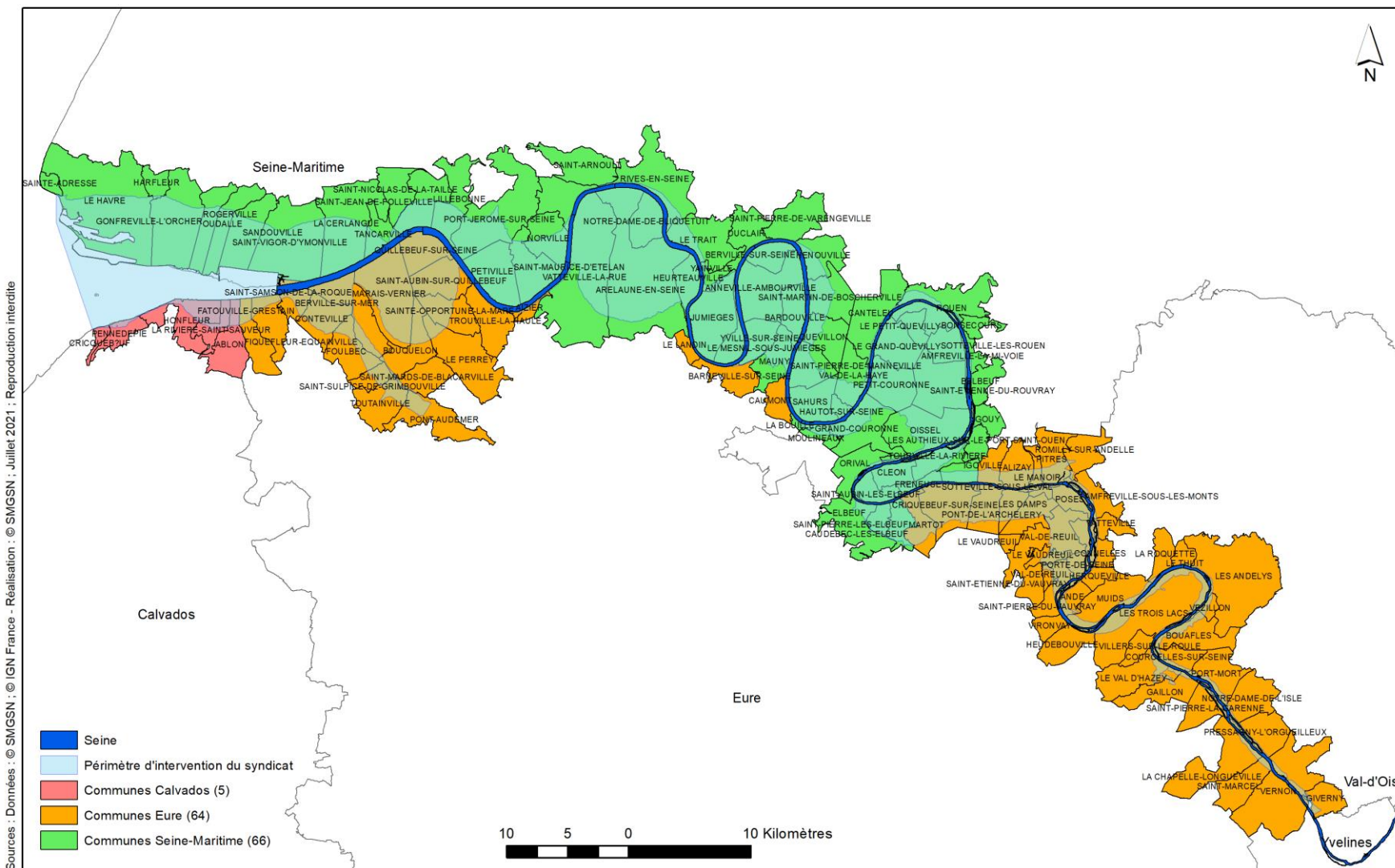
...

3 – le périmètre d'intervention



- De Vernon à l'embouchure de la Seine
- 205 km de linéaire de Seine
- Lit majeur de la Seine
- Environ 89 000 ha
- Une préfecture (Rouen) et 2 sous-préfectures (Le Havre et Les Andelys)

Communes concernées par le périmètre d'intervention du Syndicat mixte de gestion de la Seine Normande



145 communes :

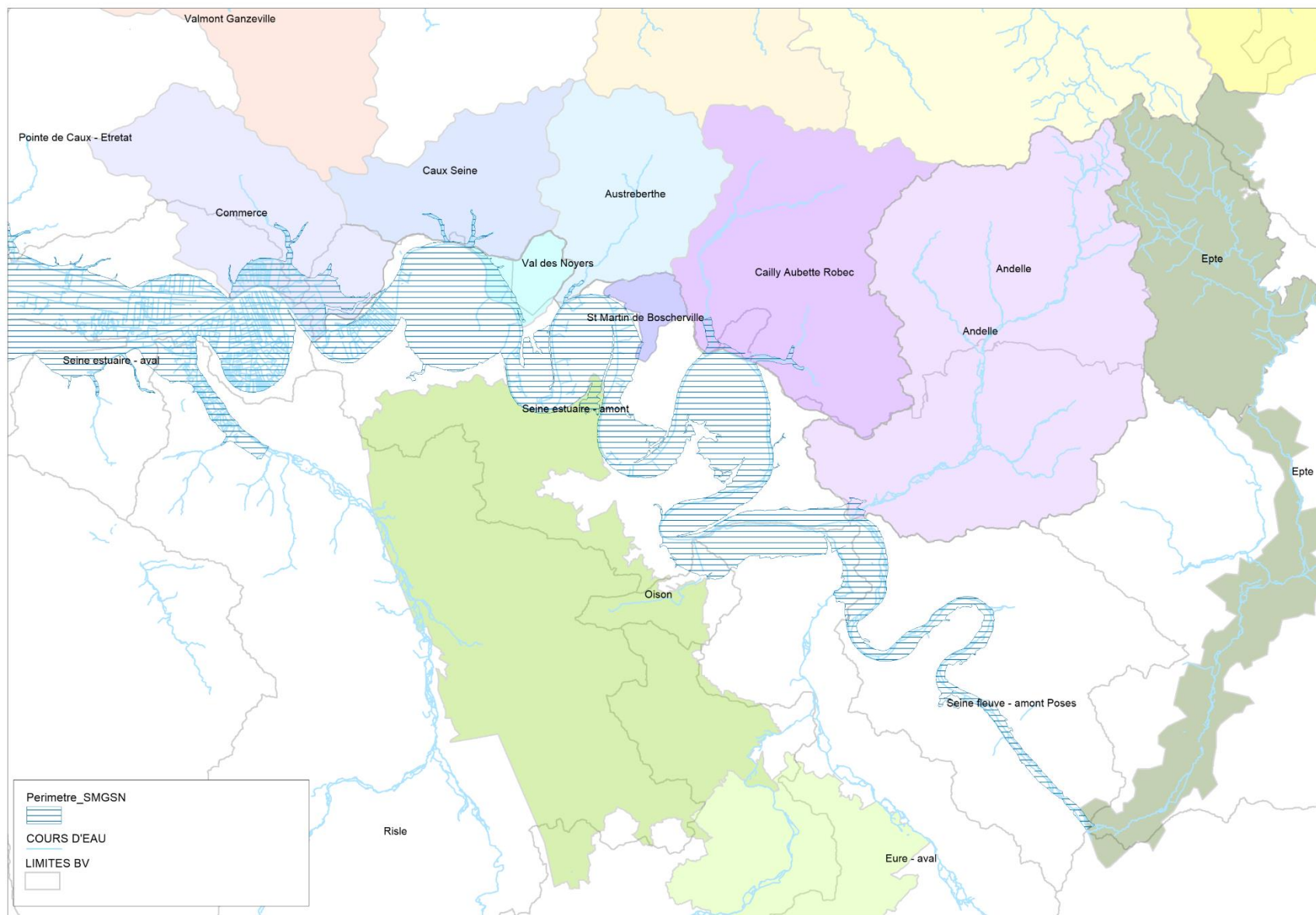
6 dans le Calvados

66 dans l'Eure

73 en Seine-Maritime

+ de 775 000 personnes



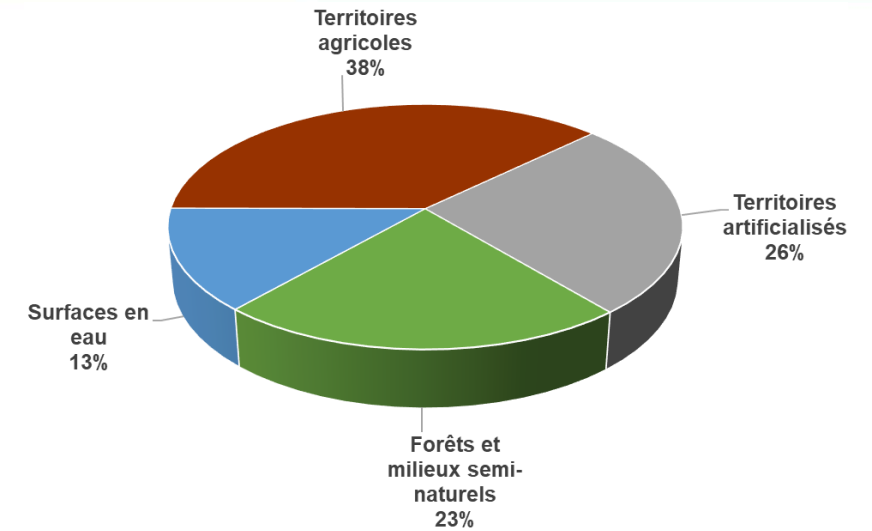


**En lien avec 9 structures
de bassin versant.**

**Principalement en rive
droite**

4 – un territoire hétérogène

- ➔ Un territoire hétérogène en termes d'occupation du sol, dominé par les terres agricoles (source : MOS 2009)
- ➔ Un lit majeur de largeur variable
 - **Étroit** en amont (- de 1 km dans la boucle des Andelys)
 - **Large** en aval (+ de 11 km dans la boucle de Brotonne)
- ➔ Une influence des marées jusqu'au barrage de Poses et du sel jusqu'à Vieux-Port
- ➔ Un nombre d'îles plus important dans la partie amont de la Seine Normande



4 – un territoire hétérogène

- ➔ Un fleuve plutôt endigué en aval de Rouen (digues entretenues par le CD76 et le Port de Rouen) et des berges plus naturelles sur la partie amont
- ➔ Un territoire soumis à 3 types inondations, qui peuvent se cumuler :



Les débordements du fleuve : Liés aux fortes précipitations à l'amont du bassin, les crues de Seine sont généralement lentes et mettent plusieurs jours à s'évacuer (ex : juin 2016)



Les submersions marines : Causées par les tempêtes et/ou les grandes marées, elles touchent la partie estuarienne du territoire (ex : février et mars 2020)



Les remontées de nappe : Le niveau de la nappe phréatique remonte pour atteindre la surface du sol et provoque des inondations en plaine, souvent de longue durée



Quais de Rouen © Aurélien Delavaud - 2018

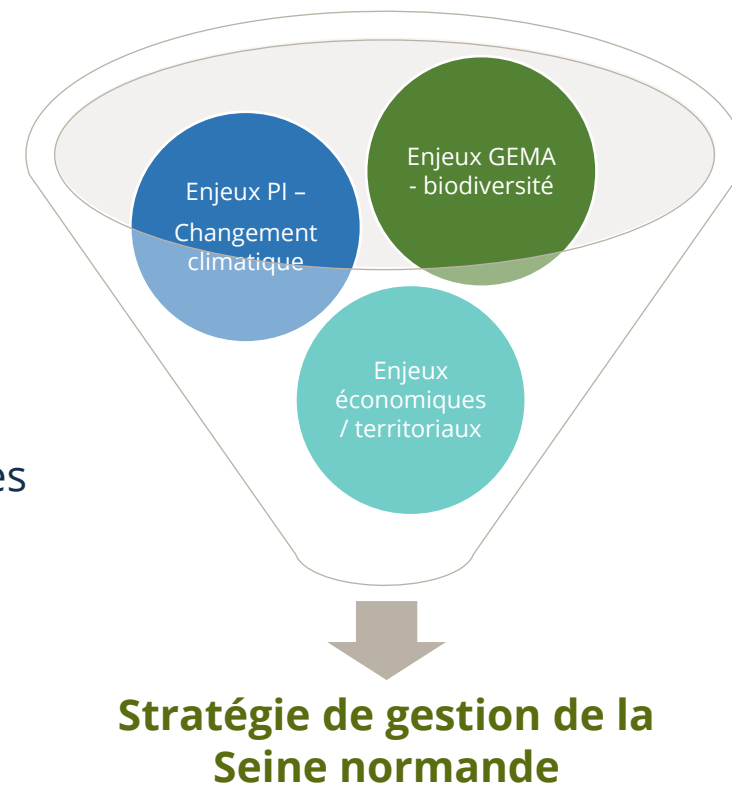


St-Aubin-les-Elbeuf © A. Guignard Martin 2016

5 – les missions : porter les études stratégiques

Objectifs des schémas stratégiques GEMA & PI

- **Synthétiser l'ensemble des enjeux sur l'axe Seine Normand** (environnementaux, biodiversité, inondations, portuaires, agricoles...)
- **Définir une stratégie partagée d'actions** (systèmes d'endiguement, zones humides stratégiques, zones d'expansion de crues, rétablissement de la continuité écologique...)
- **Disposer d'une stratégie et d'orientations** dès la mise en place du futur Syndicat de plein exercice en 2023



6 – les moyens

Budget

Clé de répartition pour le fonctionnement et les opérations mutualisées

50% EPCI + 50% CD, puis répartition au prorata de la population

Budget syndical prévisionnel 2021 :

Fonctionnement : 1 041 852 €

Investissement : 40 668 €

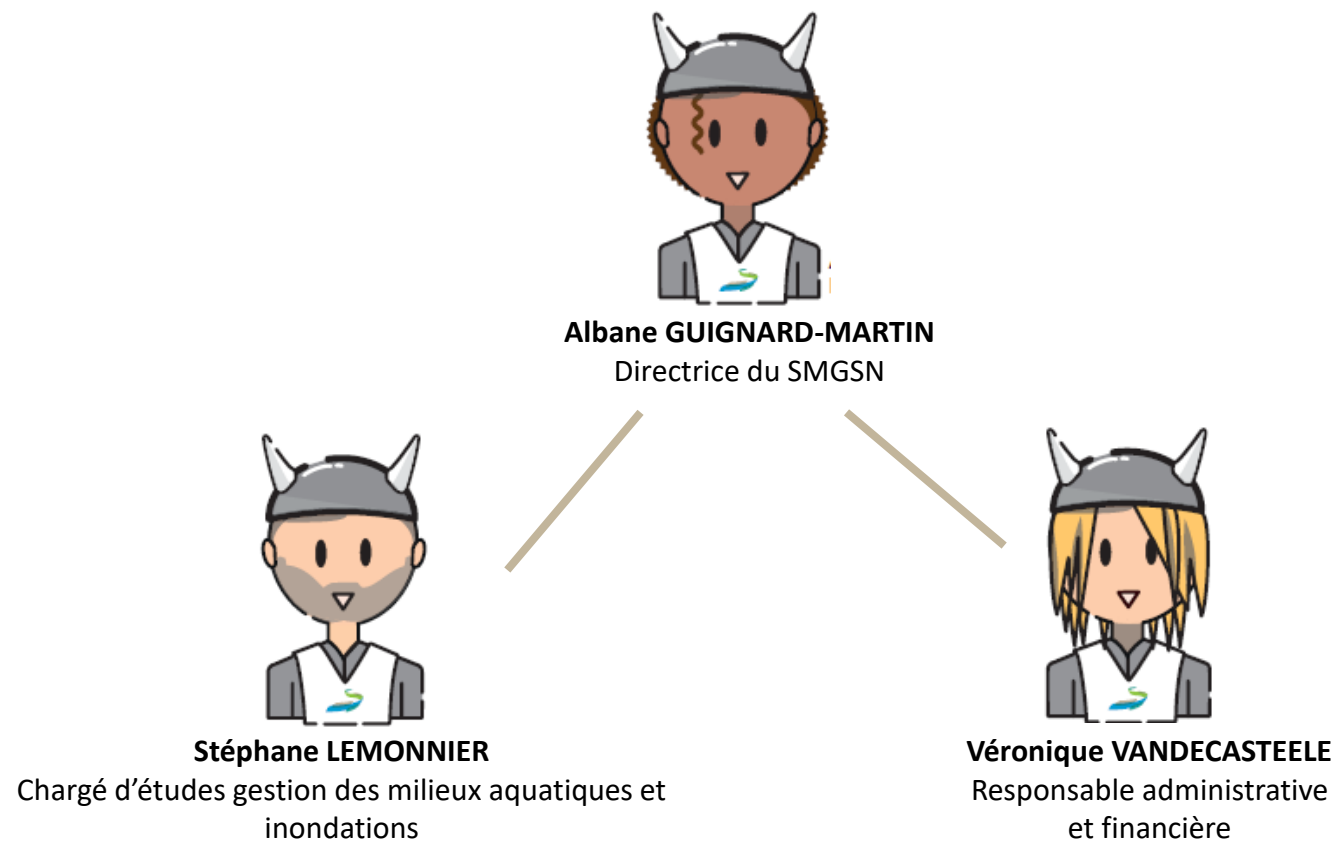
Subvention sollicitée auprès de l'AESN pour financer l'étude GEMA et de l'État pour la stratégie inondations



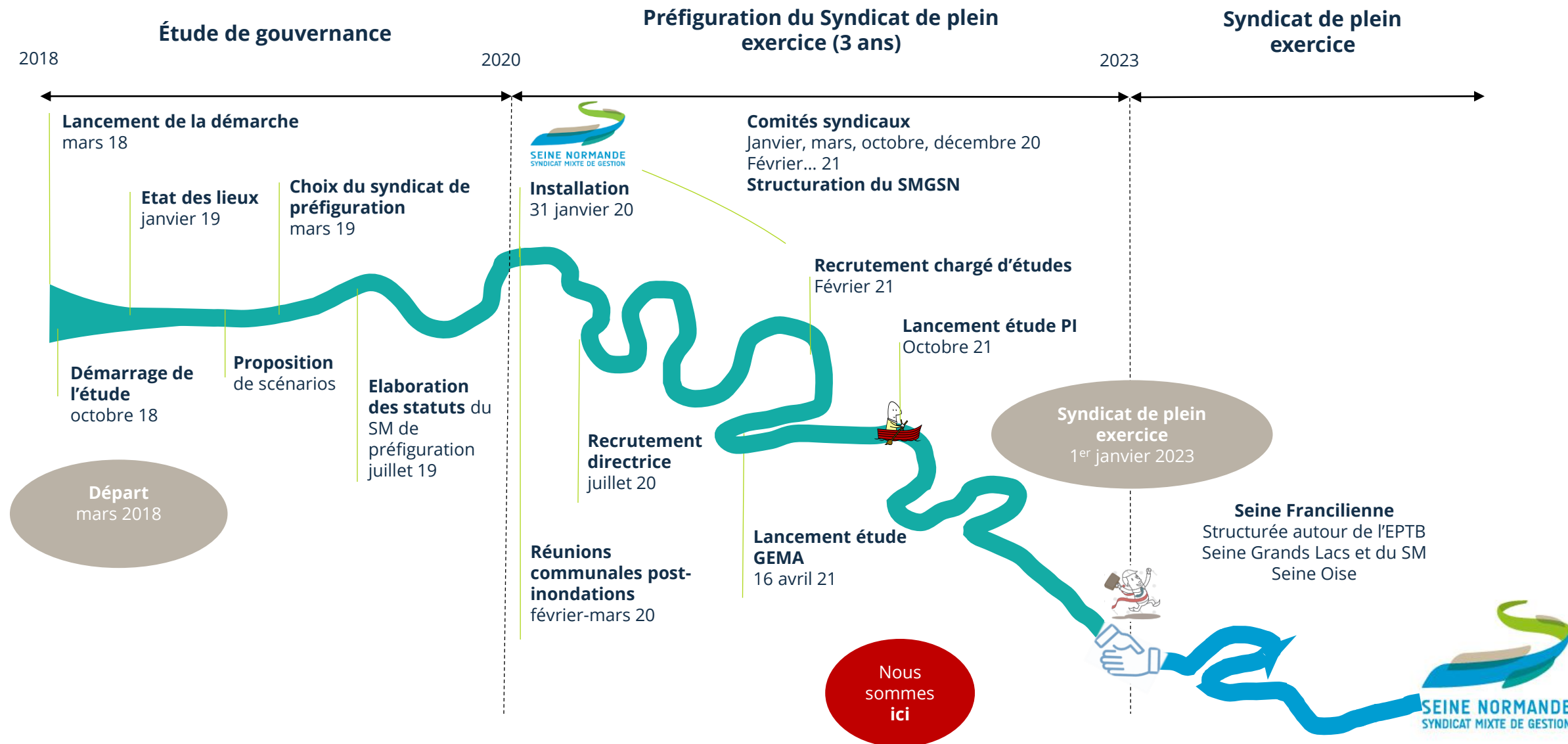
6 – les moyens

Moyens humains

Une équipe de 3 personnes : 1 directeur, 1 chargé d'études, 1 responsable administratif



7 – les perspectives : depuis 2018 ...



7 – les perspectives : l'évolution des statuts

5 constats en 2021:

- Constat 1 : beaucoup de digues, classés ou non, auraient un **niveau de protection assez réduit**. Pourtant, ne pas reconnaître ces ouvrages comme contributifs de la prévention des inondations semble délicat à court terme.
- Constat 2 : les acteurs du territoire ont des **attentes différentes notamment en matière de GEMA**.
- Constat 3 : **la solidarité à l'échelle de la vallée** de la Seine, amont/aval et rive droite/rive gauche, est intégralement à créer.
- Constat 4 : le besoin de prise en charge des **missions orphelines** ou émergentes (Déchets flottants échoués, ZEC, ...)
- Constat 5 : un intérêt à assurer une **coordination globale** sur le territoire (intérêt d'un PAPI Seine)

7 – les perspectives : l'évolution des statuts

3 axes de réflexions

Objectif : approbation des nouveaux statuts avant le 31/12/2022

- a) Le périmètre : limites à l'aval, vallée de la Risle, les confluences, ...
- b) Les compétences : plusieurs scénarios gradués selon le niveau d'ambition et d'intégration de la GEMAPI et du hors GEMAPI
- c) Les moyens : ressources humaines en fonction des compétences / niveau de solidarité financière entre les membres (partage complet des coûts, fond de concours ou syndicat à la carte ?)

Des arbitrages à venir sur :

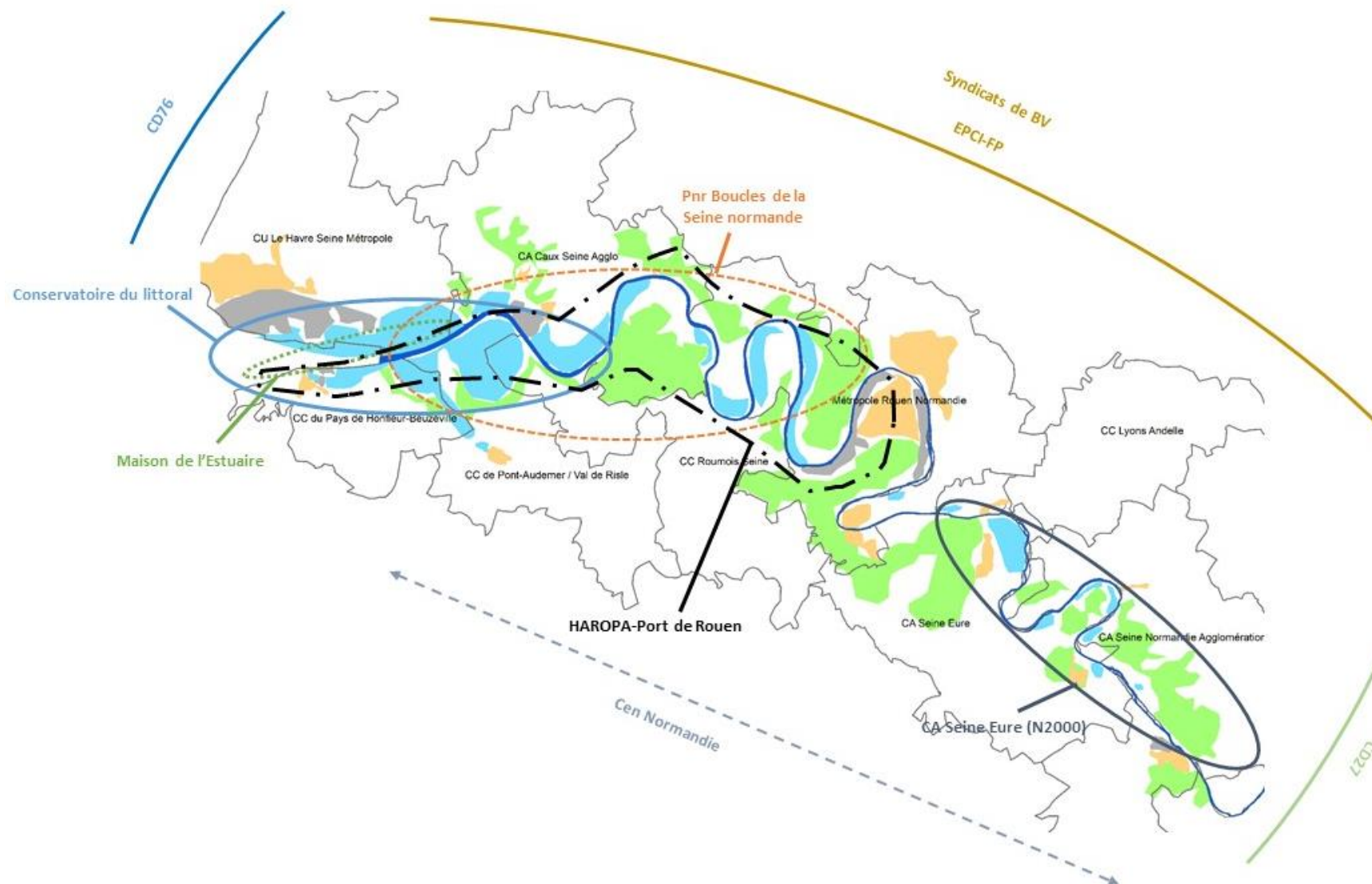
- **Les critères de répartition** : population (EPCI, commune riveraine, inondée) ? linéaire de berge avec ou sans les îles) ? Linéaire d'ouvrage ? Superficie ? ... dans quelles proportions ?
- **Le rôle des Départements** : harmonisation des pratiques 76 et 27 ou maintien des politiques historiques ?
- ...

1. Présentation du Syndicat mixte de gestion de la Seine Normande (SMGSN)
2. Présentation de l'étude de définition de la stratégie GEMA

1 – Un contexte particulier de la GEMA en vallée de Seine Normande

1 - Un contexte particulier de la GEMA en vallée de Seine Normande :

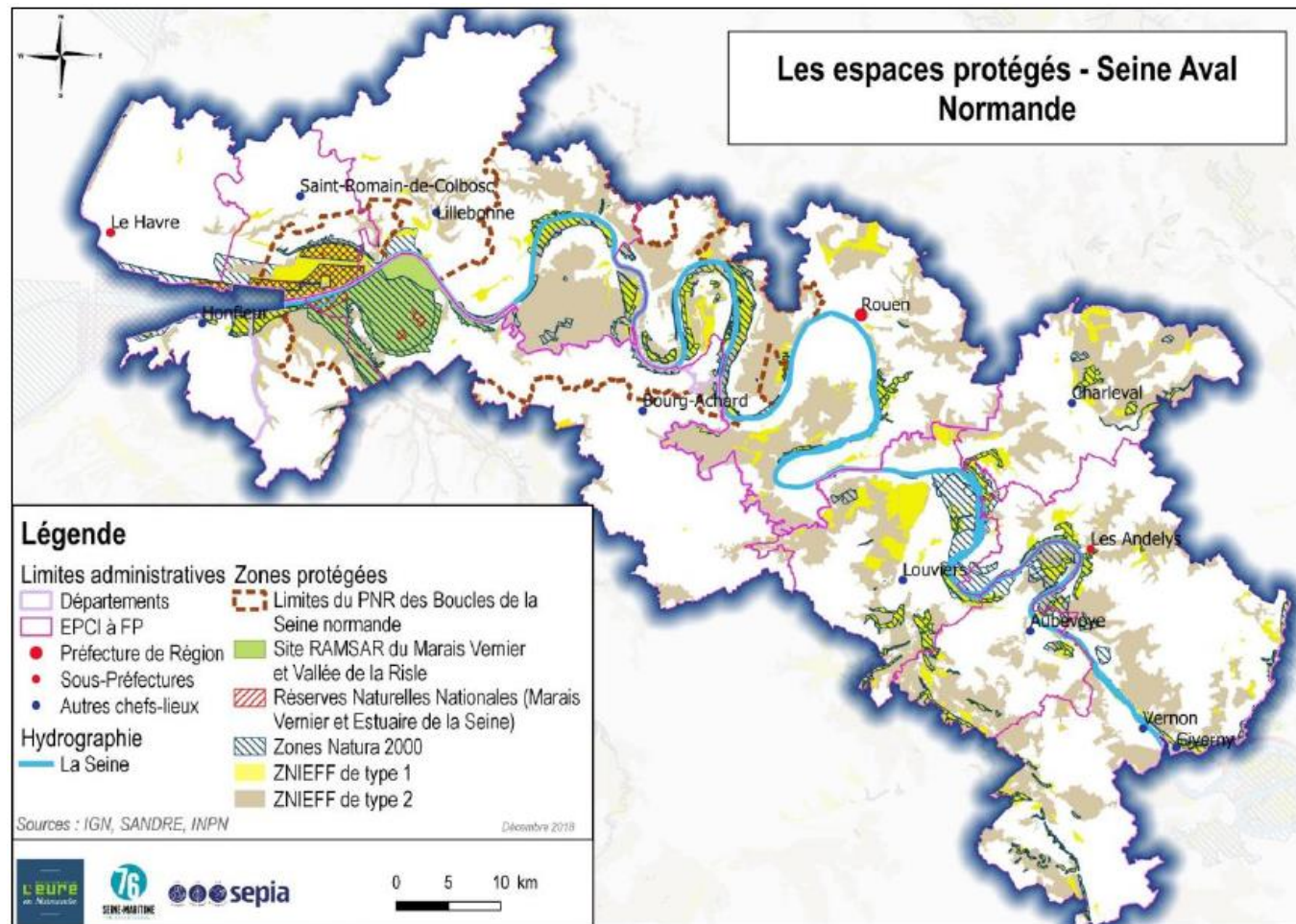
>> Un réseau d'acteurs GEMA important



⇒ De nombreux acteurs et de nature variée

1 - Un contexte particulier de la GEMA en vallée de Seine Normande :

>> De nombreux outils de **protection, réglementation et recommandation**



⇒ Un maillage complexe du territoire

1 - Un contexte particulier de la GEMA en vallée de Seine Normande :

>> Des **enjeux écologiques importants** et des **milieux aquatiques et humides diversifiés**

⇒ Contextes écologiques, géomorphologiques et hydrauliques variés : salinité, influence des marées, présence d'îles, berges, largeur du lit majeur, hydromorphie, occupation du sol...



Honfleur (14)



Barneville-sur-Seine (27)



Oissel (76)



Courcelles-sur-Seine (27)

2 – L'étude de définition de la Stratégie de gestion des milieux aquatiques

>> Objectifs de l'étude :

- ⇒ partager le diagnostic du territoire (enjeux, acteurs, missions)
- ⇒ élaborer une stratégie commune de gestion des milieux aquatiques et humides
- ⇒ contribuer à la définition des statuts du futur syndicat de plein exercice

>> Une étude en 2 phases :

Phase 1 : Définition des objectifs et de l'état des lieux en matière de GEMA Seine

- ⇒ Cadre général précisant les grands enjeux et orientations.
- ⇒ Présentation des acteurs et de leurs missions.

Phase 2 : Élaboration de la stratégie GEMA et de la gouvernance du SMGSN.

>> **Titulaire du marché :** SEPIA Conseils (titulaire) et de DCI Environnement (cotraitant)

>> **Partenaire financier :** AESN à hauteur de 80 %

2 – État d'avancement

>> **Début de l'étude** : 7 avril 2021 (fin prévisionnelle : mi-avril 2022)

>> **Principales missions réalisées :**

⇒ **Préparation de l'étude (avril à septembre) :**

- Recherche et analyse bibliographique.
- Collectes des données environnementales.
- Centralisation et appropriation des données.

⇒ **Rencontre des membres (élus et/ou agents) et acteurs du territoire (juin à début août) :**

- Réalisation d'entretiens avec les membres du syndicat (exceptée la CC de Lyons Andelle).
- Réalisation d'entretiens avec les partenaires techniques (20 partenaires), dont les SBV (ASYBA, SMBV Cailly Aubette Robec, SBV de l'Austreberthe et du Saffimbec, SBV Caux Seine, SBV de l'Andelle)

⇒ **Formalisation des données et des enseignements (à partir de début septembre) :**

- Préparation de l'atlas cartographique pour une mise en ligne en novembre 2021.
- Début de la rédaction du rapport de phase 1.

2 – Premiers enseignements

6 enjeux majeurs spécifiques à la vallée de Seine ont été identifiés

- **Enjeu SMGSN I** : Articuler les démarches liées à la GEMA autour de l'axe Seine



2 – Premiers enseignements

- **Enjeu SMGSN II** : Améliorer la fonctionnalité des milieux en berge de Seine



2 – Premiers enseignements

- Enjeu SMGSN III : Lutter contre les pollutions par les déchets flottants



2 – Premiers enseignements

- Enjeu SMGSN IV : Améliorer la continuité transversale



2 – Premiers enseignements

- **Enjeu SMGSN V** : Gérer les sites humides et aquatiques du lit majeur de la Seine



2 – Premiers enseignements

- **Enjeu SMGSN VI** : Accompagner l'adaptation aux conséquences du changement climatique



2 – les prochaines échéances

- >> **Novembre 2021** : Rencontre de l'ensemble des acteurs lors d'un séminaire GEMA
- >> **1^{er} semestre 2022** : Élaboration de la stratégie – ateliers de concertation avec le comité d'orientation

Merci pour votre attention

Des questions ?



Pour joindre le syndicat :
contact@smgsn.fr

Albane GUIGNARD-MARTIN

Directrice du SMGSN

06 59 80 42 55

albane.guignard@smgsn.fr

Stéphane LEMONNIER

Chargé d'études

06 73 56 13 05

stephane.lemonier@smgsn.fr

Véronique VANDECASTEELE

Responsable administrative & financière

07.60.96.67.40

Veronique.VANDECASTEELE@smgsn.fr

